

AMEVA
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU
BASSIN VERSANT DE LA SOMME

- | | |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input checked="" type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input checked="" type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.ameva.org

Date de création : 23/12/2002

Les membres du syndicat : Conseil général Somme et Aisne, 23 EPCI, 12 associations syndicales, 67 communes isolées

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Evénements majeurs ayant touchés le territoire de la structure

Inondations de la vallée de la Somme en 2001

Compétence particulière liée à la problématique :

Suite à la crue exceptionnelle de 2001 et afin d'instaurer la coordination des collectivités publiques concernées par les inondations, le Préfet en concertation avec le Président du Conseil Général, prend courant août 2001, l'initiative de constituer le syndicat mixte.

Le syndicat mixte AMEVA regroupe la majorité des collectivités gestionnaires de cours d'eau et de milieux aquatiques sur le bassin versant de la Somme.

Il a pour objet principal d'organiser, dans le respect du milieu naturel et des procédures réglementaires, la mise en cohérence des travaux nécessaires à la protection des personnes et des biens contre les conséquences des inondations ou des niveaux élevés des nappes dans sa zone de compétence.

Il est notamment chargé :

- de réaliser toutes études nécessaires à la mise en place d'une stratégie globale d'aménagement du bassin versant de la Somme et de ses affluents, au travers notamment de l'élaboration et la mise en œuvre de SAGE ;

- de réaliser toutes études de programmes pluriannuels d'entretien, contrats de rivière, plans de gestion ou autres programmes d'actions concertées ;
- de proposer aux maîtres d'ouvrages potentiels, dans le cadre de leurs compétences, la programmation de travaux d'aménagement et d'entretien et, d'en faciliter et d'en suivre la mise en œuvre ;
- de participer au recueil et à la diffusion, auprès des services publics, des collectivités et des citoyens, des informations concernant les risques naturels liés à la pluviométrie et à l'hydrologie (dispositifs de prévisions des hautes eaux).

Trois commissions thématiques ont été désignées par les membres du bureau :

- information et communication
- gestion du risque inondation
- statuts et finances

AMEVA met en œuvre le programme d'actions d'un PAPI qui comporte deux volets principaux :

- Communication et amélioration des connaissances
- Etudes et travaux

AMEVA a été désigné comme le coordonnateur et l'animateur du comité de pilotage d'un autre programme d'actions intitulé « Plan Somme » (2007-2013) dont les deux axes majeurs sont :

- un axe visant à concilier la lutte contre les inondations et la protection des milieux aquatiques, qui s'inscrit dans le prolongement du PAPI Somme, avec une approche plus opérationnelle et la mise en œuvre d'actions de réduction de la vulnérabilité
- un axe visant à restaurer la qualité des bassins versants et à atteindre le bon état écologique des masses d'eau

A savoir :

Une commission thématique « risques majeurs » existe également dans le cadre de l'élaboration du SAGE de la Haute Somme porté par l'AMEVA.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

- Pose de repères de crue
- Etudes globales de modélisation hydraulique des écoulements de surface de la vallée de la Somme

Information / sensibilisation / formation :

- Réalisation de plaquettes d'information
- Réalisation de panneaux d'exposition
- Elaboration de Kits conférence
- Mise en place d'un site internet

Alerte :

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Formation des élus aux risques majeurs, principalement les communes disposant d'un PPR approuvé. Outils méthodologiques leur permettant de réaliser leur DICRIM et PCS.

AUTRE(S) :

- Réalisation de travaux : renforcements de berges et digues, restauration d'ouvrages, curages, ...

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

Néant

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

Néant

CONTACT

NOM et prénom : LECLAIRE Mélanie

Service/Direction de rattachement : SAGE Haute-Somme

Fonction : Animatrice du SAGE Haute-Somme

Coordonnées mail : sagehautesomme@orange.fr

Coordonnées téléphoniques : 03 22 33 09 97

Date de recueil des informations : 01 2009